

Les éditions latines des Historiae de Quinte-Curce, de la princeps à Johannes Freinsheim

Lucie Claire

▶ **To cite this version:**

Lucie Claire. Les éditions latines des Historiae de Quinte-Curce, de la princeps à Johannes Freinsheim. Postérités européennes de Quinte-Curce : de l'humanisme aux Lumières (XIVe-XVIIIe siècle), pp.99 - 126, 2018, 10.1484/m.ar-eb.5.115394 . hal-03349181

HAL Id: hal-03349181
https://u-picardie.hal.science/hal-03349181

Submitted on 22 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Posterités europeénnes de Quinte-Curce
éd. Catherine Gaullier-Bougassas et Catherine Dumas
Turnhout, 2018, (Alexander Redivivus, 11) p. @@-@@
© F H G DOI 1 10.1484/M.AR-EB.5.115394

Les éditions latines des *Historiae* de Quinte-Curce, de la *princeps* à Johannes Freinsheim

Si, dans l'Antiquité, l'œuvre de Quinte-Curce semble être assez vite tombée dans l'oubli[1], elle jouit d'une fortune plus solide au Moyen Âge, comme l'atteste le nombre important de manuscrits, plus de cent quarante selon le dernier décompte de Carlo M. Lucarini[2]. Cette conservation du texte de l'historien latin s'explique sans doute par la fascination exercée par la figure d'Alexandre dans les littératures européennes[3]. L'humanisme poursuit le mouvement enclenché par les siècles médiévaux : presque dès la création de l'imprimerie, les *Historiae* sortent des presses de l'atelier vénitien de Wendelin de Spire. Jusqu'au grand travail de Johannes Freinsheim, plus d'une centaine d'éditions ont pu être recensées[4]. Ainsi, au début de la modernité, la popularité de Quinte-Curce s'avère-t-elle plus qu'honorable : sans égaler complètement celle de Salluste, Valère-Maxime ou Jules César, elle frôle celle de Tite-Live[5]. Pendant cette période, les pôles de diffusion changent : de la péninsule italienne, ils gagnent l'Europe du Nord, en passant par la France et l'aire germanique. D'abord monopole de l'Italie, le texte latin de Quinte-Curce se propage peu à peu vers d'autres centres : Paris (1508), Tübingen (1513), Strasbourg (1518), Alcalá de Henares (1524), Anvers[6] (1531)… Lyon, qui subit l'influence de Bâle, constitue un foyer extrêmement productif à compter des années 1540, et ce jusqu'au début du XVII[e] siècle[7]. L'espace germanique donne à Quinte-Curce quelques-uns de ses éditeurs les plus importants (Christoph Bruno[8], François Modius[9], Matthaeus Rader[10], J. Freinsheim[11]), tandis que

[1] S. Dosson, *Étude sur Quinte Curce, sa vie et son œuvre*, Paris, 1886, p. 357-360.

[2] Quinte-Curce, *Historiae*, éd. C. M. Lucarini, Berlin et New York, 2009, p. VII-LV. S. Dosson, *Étude sur Quinte Curce*, *op. cit.*, p. 315-356, décrit cent vingt-trois manuscrits. Sur la tradition manuscrite de Quinte-Curce au Moyen Âge, consulter aussi dans ce volume la contribution de Silverio Franzoni, « La traduction manuscrite des *Historiae* de Quinte-Curce au Bas Moyen Âge ».

[3] Sur ce point, voir la somme *La fascination pour Alexandre le Grand dans les littératures européennes (X[e]-XVI[e] siècle). Réinventions d'un mythe*, éd. C. Gaullier-Bougassas, Turnhout, 2014, 4 t.

[4] Voir plus loin la « Bibliographie des éditions latines des *Historiae* de Quinte-Curce, de la *princeps* à Johannes Freinsheim » que j'ai établie.

[5] P. Burke, « A Survey of the Popularity of Ancient Historians, 1450-1700 », *History and Theory. Studies in the Philosophy of History*, 5 (1966), p. 135-152, en particulier les tableaux synoptiques des p. 136-139.

[6] Voir les entrées n° 9, 10, 12, 14 et 15 de la bibliographie.

[7] À Lyon, chez Sébastien Gryphe, les impressions d'édition de Quinte-Curce s'inscrivent dans un mouvement d'ampleur en faveur des historiens latins, en particulier dans les années 1540, comme l'a montré W. Kemp, « Les historiens latins chez Gryphe au début des années 1540 : Tite-Live, Tacite et l'humaniste Emilio Ferretti », dans Quid novi ? *Sébastien Gryphe, à l'occasion du 450[e] anniversaire de sa mort*, éd. R. Mouren, Villeurbanne, 2008, p. 341-356.

[8] Entrée n° 23. Bien que l'ouvrage soit imprimé à Bâle, C. Bruno signe l'épître dédicatoire qui ouvre son édition de Quinte-Curce ainsi : « Christoph Bruno, licencié en droit canon et droit civil, professeur de droit canon et droit civil, ainsi que de littérature, à Munich, à l'école des poètes » (fol. * 3 r, « Christophorus Bruno, Iuris utriusque Licentiatus, eiusdemque ac bonarum literarum professor Monaci, in schola Poetica »). Sur ce personnage, voir l'article correspondant dans A. M. Kobolt, *Baierisches Gelehrten-Lexikon. Ergänzungen und Berichtigungen*, Landshut, 1824, p. 347-348.

[9] Entrée n° 44. La bibliographie consacrée à cet éditeur essentiel est mince : V. Hartmann, « Modius, Franciscus », dans *Killy Literaturlexikon. Autoren und Werke des deutschsprachigen Kulturraumes*, éd. W. Kühlmann, Berlin, 2008-2012, t. 8, p. 267-268.

Cologne et la Bavière s'imposent comme des relais essentiels de l'œuvre. Pendant le XVI^e^ siècle et le premier tiers du XVII^e^ siècle, Anvers, Amsterdam, Leyde et la Vénétie reviennent aussi à plusieurs reprises dans la liste des lieux où Quinte-Curce est régulièrement imprimé, quand d'autres villes, comme Rouen, Valladolid, Caen ou Stockholm[12], s'illustrent de manière ponctuelle. Seules les îles britanniques et la péninsule ibérique restent fermées à cette vogue éditoriale[13]. Ces multiples impressions s'accompagnent de bouleversements pour l'œuvre curtienne et manifestent une connaissance sans cesse affinée de cette dernière, qui se traduit sur trois plans : l'évolution de la structure des *Historiae*, l'amélioration du texte et l'élaboration de la *doxa* sur Quinte-Curce et son œuvre.

Une structure en évolution

Organiser le texte

Le caractère mutilé du texte de Quinte-Curce, parfois dénommé *Fragmenta*[14], entraîne un questionnement sur le nombre de livres originel de l'ensemble. À l'exception de Giulio Pomponio Leto[15], tous les premiers éditeurs évaluent ce nombre à neuf, en raison de l'interpolation entre les livres V et VI présente dans les mauvais manuscrits[16], utilisés pour établir leur texte. C'est à partir de l'édition florentine de 1507 que la structure en dix livres est unanimement adoptée[17], sauf par Heinrich Glarean. Son édition de 1556 propose une réorganisation du texte en douze livres, assortie d'un *De librorum apud Q. Curtium diuisione Glareani iudicium*, qui fonde la nouvelle architecture sur le principe annalistique : douze livres pour douze années de règne d'Alexandre[18]. Si cette partition n'est répétée par aucun des éditeurs qui ont succédé à H. Glarean, elle suscite l'intérêt : le jésuite M. Rader évoque cette

[10] Entrées n° 75, 87, 90 et 93. Sur ce jésuite, voir V. Lukas, « Rader, Matthaeus », dans *Der Neue Pauly Supplemente Band 6. Geschichte der Altertumswissenschaften. Biographisches Lexikon*, éd. P. Kuhlmann et H. Schneider, Stuttgart et Weimar, 2012, col. 1027-1030, où sont données plusieurs références bibliographiques.

[11] Entrée n° 103. Sur cet éditeur, voir l'article de W. Kühlmann, « Freinsheim, Johannes », dans *Der Neue Pauly Supplemente Band 6*, *op. cit*., col. 422-424, qui indique des renvois bibliographiques.

[12] Entrées n° 84, 85, 88 et 99.

[13] Deux exceptions pour l'Espagne : les entrées n° 14 et 85.

[14] Voir l'entrée n° 14. L'expression est aussi utilisée pour les titres intermédiaires des livres de l'entrée n° 13, ainsi que par J. Freinsheim dans l'épître dédicatoire de son édition de 1640, entrée n° 103, fol.):(3 v.

[15] Entrée n° 2. G. Pomponio Leto ne parle pas explicitement de dix livres. L'interpolation entre les livres V et VI est cependant absente de son édition : quelques sauts de lignes séparent la fin de l'actuel livre V et le début de l'actuel livre VI. Sur cet humaniste, on peut consulter la riche rubrique « Bibliographica : studies » en ligne sur le site *Repertorium Pomponianum* : www.repertoriumpomponianum.it.

[16] Sur cette interpolation (« Interim dum talia fierent ab Alexandro, bellum ortum est inter Macedones et Lacedaemonios. Antipater Macedonis parefectus in hoc bello contra regem Lacedaemoniorum obtinuit, sicut hic exponitur »), voir S. Dosson, *Étude sur Quinte Curce*, p. 326, 327, 331, 336, 337, 341, 342, 344, 345, 346, 347, 349, 350 et 351.

[17] Les entrées n° 9 et 10, qui suivent fidèlement l'édition vénitienne de 1496 ou sa reprise de 1502, continuent à adopter la structure en neuf livres.

[18] H. Glarean, entrée n° 36, p. 11-12 de la deuxième partie du volume. En vertu de ce principe, H. Glarean fait débuter son livre V au début du chapitre 7 de l'actuel livre IV ; son livre VI correspond à l'actuel livre V, et ainsi de suite jusqu'à son livre X. Ses livres XI et XII correspondent aux actuels X, 1-4 et X, 5-10. Sur cet humaniste, on peut consulter le collectif *Heinrich Glarean's Books. The Intellectual World of a Sixteenth-Century Musical Humanist*, éd. I. Fenlon et I. M. Groote, Cambridge, 2013.

tradition dans l'épître dédicatoire qui prélude à sa grande édition de 1628[19], où il présente en outre un exposé sur le nombre de livres global de l'œuvre de Quinte-Curce[20].

Les éditeurs cherchent également à organiser l'intérieur de la masse textuelle que sont les *Historiae* de Quinte-Curce. L'édition genevoise de 1591 est la première à offrir un texte qui progresse par chapitres. Chaque livre est en plus précédé d'un *breuiarium* résumant en quelques mots tous les chapitres qu'il contient[21]. Cette structuration est reprise sans solution de continuité jusqu'aux éditions modernes, en dépit de la tentative infructueuse de M. Rader d'introduire un nouveau découpage au sein des livres[22], et est affinée par J. Freinsheim avec l'insertion de paragraphes dans le corps des chapitres, facilitant la circulation à l'intérieur du volume[23]. Ces trois niveaux (livre, chapitre, paragraphe) demeurent en vigueur à l'heure actuelle.

Le désir d'organiser le texte se double de celui de l'ordonner et d'en rendre raison au moyen de listes, qui permettent là aussi au lecteur de se repérer de manière plus aisée. La première de ce type, rassemblant les « Hauts faits d'Alexandre le Grand dignes de mémoire, qui sont contenus dans le présent volume[24] », figure au début de l'édition florentine de 1507. À côté des *index rerum memorabilium*, qui s'allongent au fil des éditions, certaines listes se spécialisent au point de devenir de véritables lectures thématiques de l'œuvre : table des discours[25], gnomologie[26], table historique et géographique en français[27]… À l'inverse, J. Freinsheim assigne une fonction totalisante à l'index qui accompagne son édition, comme l'indiquent le superlatif « locupletissimus » et l'adjectif « totum » utilisés dans le titre : son « Très riche index sur l'ensemble de l'œuvre de Quinte-Curce » occupe près de trois cent soixante-quatre pages[28].

Suppléer les lacunes

Autre conséquence de la mutilation de l'œuvre : quelques éditeurs s'emploient à suppléer les importantes lacunes des *Historiae*. Trois pratiques se rencontrent. Tout d'abord, des suppléments peuvent être forgés par l'éditeur moderne du texte, avec quelque prétention littéraire : C. Bruno en 1545 et J. Freinsheim en 1639 se substituent à Quinte-Curce et rédigent les deux premiers livres, la fin du livre V et différents extraits du livre X, en fonction du nombre de lacunes qu'ils y décèlent[29]. Dans une démarche proche, mais qui remplace

[19] M. Rader, entrée nº 87, fol. (?) 2 r.
[20] Entrée nº 87, fol. a 6 v-b 2 r.
[21] Entrée nº 52.
[22] Dès son édition de Munich, 1617, entrée nº 75.
[23] Entrée nº 103.
[24] Entrée nº 8 : « Res gestae Alexandri Magni memoriae dignae, quae in hoc uolumine continentur ».
[25] Voir les entrées nº 34, 51, 52 et 81.
[26] Voir les entrées nº 52, 81, 85, 92, 96, 100 et 101.
[27] Voir l'entrée nº 102.
[28] Entrée nº 103, f. l. 2 r-ii 2 r : « In totum opus Curtianum locupletissimus index ».
[29] Voir les entrées nº 23 et 103, édition où figurent les suppléments de C. Bruno dans le corps du texte de Quinte-Curce et ceux de J. Freinsheim à la suite de ce dernier. Les suppléments de J. Freinsheim sont d'abord publiés de manière autonome, sans le texte qu'ils complètent : *Io. Freinshemii Supplementum in historiam Q. Curtii Rufi*, Strasbourg, 1639. Sur la tradition des suppléments historiographiques, voir P. G. Schmidt, *Supplemente lateinischer Prosa in der Neuzeit. Rekonstruktionen zu lateinischen Autoren von der Renaissance bis zur Aufklärung*, Göttingen, 1964, en particulier p. 13-25 à propos de Quinte-Curce. Sur le supplément de C. Bruno, voir R. Kaiser, « *Perpetua Curtii historia*. Christoph Brunos *Supplementum compendiosum* (1545) zu Curtius Rufus' *Historiae Alexandri Magni* », dans *Supplemente antiker Literatur*, éd. M. Korenjak et S. Zuenelli, Fribourg-en-Brisgau, Berlin et Vienne, 2016, p. 205-221. Sur celui de J. Freinsheim, voir H. Schönemann, « Die Curtius-Supplemente von Johannes Freinsheim », dans *Supplemente antiker Literatur*, *op. cit*., p. 223-238.

Quinte-Curce par Florus comme modèle d'écriture[30], M. Rader propose un résumé synthétique des deux premiers livres, qu'il intitule *Synopsis* tout en insistant sur le fait qu'il s'agit bien d'un supplément : « Cette vue d'ensemble de la première et de la deuxième année pourra faire office de supplément[31]. » D'autre part, des traductions latines d'œuvres historiographiques grecques peuvent être utilisées afin de compléter Quinte-Curce, comme dans l'édition qui paraît à Bâle en 1545 chez Heinrich Petri : les livres I et II y sont suppléés par l'*Anabase* d'Arrien[32], ainsi que par la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile[33]. Enfin, les suppléments peuvent encore être copiés sur des manuscrits médiévaux, à l'exemple de l'édition lyonnaise de 1615[34], pour laquelle Jean-Baptiste Masson, archidiacre de Bayeux, transcrit les suppléments anonymes d'un manuscrit provenant de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor[35].

Excroissances du texte

En sus des suppléments, d'autres textes viennent prolonger les *Historiae*, avec une régularité telle qu'ils semblent appartenir au corpus curtianum. La *Lettre d'Alexandre le Grand sur la localisation de l'Inde et l'immensité des chemins qui s'y trouvent, adressée à son précepteur Aristote, traduite en latin par Cornelius Nepos*[36], tout comme la *Vie d'Alexandre le Grand résumée d'après les* Historiae *par le moine Jean, mise en latin par Angelo Cospi de Bologne*[37], sont introduites dans ce corpus par l'édition publiée chez H. Petri en 1545 et, au moins jusqu'à l'édition lyonnaise de 1639, de très nombreuses éditions présentent l'une et l'autre aux côtés des *Historiae*[38]. Le premier texte est la version latine d'un original grec perdu, antérieure au VII^e^ siècle, et ne saurait être l'œuvre de Cornelius Nepos[39]. Il jouit d'une fortune considérable au Moyen Âge, comme l'atteste sa présence dans près de cent cinquante manuscrits[40]. Quant à la *Vie*, il s'agit d'un extrait de l'*Épitomé* de l'historien

[30] Entrée n^o^ 87, p. 1.

[31] Entrée n^o^ 87, p. 2 : « Haec primi et secundi anni synopsis poterit […] pro supplemento succedere. »

[32] Voir l'entrée n^o^ 22, p. 443-550. Le texte latin correspond à Arrien, *Anabase*, I, 1, 1-29, 1.

[33] Voir l'entrée n^o^ 22, p. 443-541. Le texte latin, divisé en trois sections correspondant aux trois premières années de règne d'Alexandre, traduit Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XVII, 2-16 (p. 443-477) ; 17-28 (p. 477-538) et 29-30, 1 (p. 538-541). Il supplée Quinte-Curce au-delà des deux premiers livres, en allant jusqu'à « Nondum enim Memnonem uita… » (III, 1, 21).

[34] Entrée n^o^ 73.

[35] Paris, Bibliothèque nationale de France, Latin 14629. Le manuscrit du XV^e^ siècle est décrit par S. Dosson, *Étude sur Quinte Curce*, *op. cit.*, p. 337-338. Joseph Juste Scaliger (cité dans les *Scaligeriana*, La Haye, 1669, p. 84-85) attribue la paternité du premier livre du supplément du manuscrit de l'abbaye de Saint-Victor à Pétrarque. Sur cette attribution erronée, voir P. G. Schmidt, *Supplemente lateinischer Prosa in der Neuzeit*, *op. cit.*, p. 15-17. Ces suppléments médiévaux, qui figurent dans cinq manuscrits allant du XII^e^ au XV^e^ siècle, ont été étudiés et édités par E. R. Smits, « A Medieval Supplement to the Beginning of Curtius Rufus's *Historia Alexandri* : an Edition with Introduction », *Viator. Medieval and Renaissance Studies*, 18 (1987), p. 89-124.

[36] Titre de l'entrée n^o^ 22, p. 386 : *Alexandri Magni epistolae, de situ Indiae et itinerum in ea uastitate, ad Aristotelem praeceptorem suum, in latinitate uersa a Cornelio Nepote.*

[37] Titre de l'entrée n^o^ 22, p. 415 : *Alexandri Magni Vita ex libris historiarum in compendium redacta a Ioan. Monacho et ab Angelo Cospo Bononiensi latinitate donatum.*

[38] Voir par exemple les entrées n^o^ 22, 27, 36, 37, 42, 51 et 102.

[39] Sur les complexes questions de datation de la *Lettre*, voir les pistes proposées par L. L. Gunderson, *Alexander's Letter to Aristotle about India*, Meisenheim am Glan, 1980, p. 34-35.

[40] A. Cizek, dans *La fascination pour Alexandre le Grand*, *op. cit.*, t. 1, p. 31. Dans son édition, W. W. Boer décrit soixante-sept manuscrits : *Epistola Alexandri ad Aristotelem ad codicum fidem edidit et commentario critico instruxit*, Meisenheim am Glan, 1973, p. III-XXI. Il existe une traduction française de cette lettre : « Lettre d'Alexandre de Macédoine à Aristote son maître sur son expédition et la description de l'Inde »,

byzantin Jean Zonaras, donné dans la traduction latine de l'helléniste Angelo Cospi[41]. La matière alexandrine s'accroît également de textes de Plutarque dans l'édition imprimée par Antoine Blanc et dans ses multiples reprises : la *Vie d'Alexandre*, dans la traduction latine d'Hermann Cruser[42], et les deux discours *Sur la fortune ou la vertu d'Alexandre*, dans la traduction latine de Guillaume Budé[43]. Le texte de Quinte-Curce se voit encore étoffé de témoignages littéraires sur Alexandre dans la première édition procurée par M. Rader, rassemblés dans une section intitulée « Comparaisons d'Alexandre avec des dieux, des empereurs, des rois, des chefs militaires, tirées de divers auteurs[44] » et mêlant des extraits de Tite-Live, Cicéron, Justin, Salluste, Tacite, Aulu-Gelle, Aelius Lampridius, Plutarque, Appien, Lucien, Jean Xiphilin, Sénèque et du livre de Daniel. M. Rader clôt même son édition par l'épitaphe fictive d'Alexandre[45]. Le jésuite approfondit sa démarche dans son grand œuvre de 1628 : quinze « exposés inauguraux » (« prolusiones ») introduisent le volume, dont onze sont consacrés à Alexandre. Si le quatorzième exposé reprend la série de comparaisons de l'édition de 1617, les autres sont inédits et offrent des études thématiques sur le conquérant macédonien : son nom, son surnom, les événements et les prodiges de sa vie, les honneurs qu'il a reçus, les apophtegmes qu'il a prononcés et ceux dont il a fait l'objet, les épigrammes composées à son sujet, son physique et, pour finir, « les fouets d'Alexandre » (fol. f 1 v, « Alexandromastiges[46] »), en d'autres termes les critiques que le personnage a suscitées.

Par ailleurs, au XVII^e^ siècle, certaines excroissances des *Historiae* de Quinte-Curce se développent sur des supports autres que textuels. Elles s'étendent à la géographie d'une part : M. Rader intègre à son édition de 1628 la carte des conquêtes d'Alexandre[47], suivi quelques années plus tard par Daniel Heinsius[48] ; à l'iconographie d'autre part : M. Rader, encore, émaille le texte de Quinte-Curce de quelques illustrations, quand J. Freinsheim choisit d'insérer à son édition une unique planche, représentant l'ordre de marche de l'armée perse (« Ordo agminis Persici ») au moment de l'évocation de l'armée de Darius par Quinte-Curce[49].

Améliorer le texte

Le foisonnement d'éditions latines de Quinte-Curce s'explique aussi par l'ambition d'améliorer une œuvre goûtée du public. Bien que tous les éditeurs n'entendent pas proposer un texte rénové et reproduisent alors un état préexistant des *Historiae*, la majorité d'entre eux

---

dans Pseudo-Callisthène, *Le roman d'Alexandre*, trad. et comment. G. Bounoure et B. Serret, Paris, 1992, p. 123-146.

[41] Jean Zonaras, *Épitomé*, IV, 8 (col. 336 A)-IV, 15 (col. 357 C) dans *Patrologie grecque*, t. 134, éd. J.-P. Migne, Paris, 1864.

[42] Entrée n^o^ 52, p. 302-374. Sur ce traducteur, voir G. Bers, *Die Schriften des nierderländischen Humanisten Dr. Hermann Cruser*, Cologne, 1969.

[43] Entrée n^o^ 52, p. 375-388 (premier discours) et p. 388-411 (second discours).

[44] Entrée n^o^ 75, p. 517-547 : « Alexander a variis scriptoribus cum Diis, imperatoribus, regibus, ducibus compositus ».

[45] Entrée n^o^ 75, fol. Cc 9 r.

[46] Terme forgé à l'image de l'« Homeromastix », surnom du sophiste Zoïle que l'on trouve chez Vitruve (*De l'architecture*, VII, préface, 8) et chez Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, préface, 28) et du « Vergiliomastix » de Servius (*Commentaire sur l'Énéide*, V, 521 et *Commentaire sur les Bucoliques*, II, 23).

[47] Entrée n^o^ 87.

[48] Entrée n^o^ 95. Sur ce philologue, voir J. Papy, « Heinsius, Daniel », dans *Der Neue Pauly Supplemente Band 6*, *op. cit.*, col. 543-547, où sont indiquées plusieurs références bibliographiques.

[49] Entrée n^o^ 103, entre les fol. A 4 et A 5, soit au niveau du début de III, 3. La planche est signée du graveur strasbourgeois Pierre Aubry, tout comme la page de titre de l'édition.

revendique une version restaurée, sur la page de titre, dans les préfaces ou le colophon. Ainsi Antonio Francini parle-t-il de son travail acharné de philologue, alors qu'il se contente de toiletter la précédente édition florentine[50]. Des pièces poétiques peuvent aussi venir célébrer cette restauration, souvent rêvée[51]. Au-delà des déclarations d'intention, l'étude de ces éditions montre bien une évolution qui va dans le sens d'une maîtrise affinée du texte de Quinte-Curce. Le recensement effectué par Friedrich Schmieder scinde ce mouvement d'ensemble en quatre périodes : les premières éditions, la période aldino-érasmienne, la période dominée par les travaux de F. Modius et celle dominée par ceux de J. Freinsheim[52]. Certaines nuances doivent néanmoins être apportées à cette chronologie. Si, de fait, les recherches de F. Modius et de J. Freinsheim constituent des points de rupture dans l'histoire du texte de Quinte-Curce, d'autres éditions, comme celle imprimée à Genève en 1591 chez A. Blanc[53], ont façonné cette histoire et ont consenti des progrès. Afin d'apprécier ces avancées, deux critères ont été pris en considération. Le premier est le traitement dont font l'objet les lacunes : point qui soulève *ipso facto* la question de l'interpolation entre les livres V et VI. Le second est l'examen du texte même. La démarche exhaustive consistant à comparer le mot à mot de chaque édition aurait excédé le cadre de la présente contribution. C'est pourquoi seuls quatre passages-témoins, choisis comme échantillons paradigmatiques, sont retenus. Le texte donné par la tradition en est corrompu ou du moins assez délicat : l'occasion est ainsi offerte aux éditeurs de déployer leurs talents de correcteur. Il s'agit des quatre extraits suivants : la présentation des effectifs des Arméniens et des Hyrcaniens combattant dans l'armée de Darius (III, 2, 6-7) ; la prise de Péluse et ses conséquences (IV, 1, 30) ; l'éloge de Parménion (VII, 2, 33) et la description d'une île de la mer Rouge (X, 1, 14-16).

Interpolation et lacunes

Bien que l'édition florentine de 1507 fasse évoluer la structure des *Historiae* de Quinte-Curce de neuf vers dix livres, elle ne règle pas la question de l'interpolation entre les livres V et VI de manière définitive. À l'exclusion de l'aldine de 1520[54], les éditions suivantes, même si elles adoptent un total de dix livres, maintiennent l'interpolation au début du livre VI : Érasme lui-même la conserve, ainsi que les éditeurs qui reprennent son texte[55]. L'interpolation disparaît au fil du XVI^e^ siècle : elle est supprimée de l'édition lyonnaise de 1541, puis des deux éditions bâloises de 1545[56]. Mais elle se rencontre encore chez

[50] Entrée n° 11, fol. A ii r. A. Francini da Montevarchi, précepteur de nobles familles florentines, prépara diverses éditions chez les Giunti. Certaines, comme celle de Quinte-Curce, reprennent des ouvrages imprimés préexistants, mais d'autres signalent un véritable travail philologique, comme sa monumentale édition des décades de Tite-Live, réalisée entre 1522 et 1532. Voir F. Bacchelli, « Francini, Antonio », dans *Dizionario bibliografico degli Italiani*, éd. M. Pavan *et alii*, Rome, 1960-…, t. 50, p. 142-144.

[51] Voir les entrées n° 8, 14, 44 et 103.

[52] F. Schmieder, « Recensus editionum Q. Curtii Rufi, auctior Fabriciano, et in quatuor aetates digestus », dans Quinte-Curce, *De rebus gestis Alexandri Magni libri superstites*, éd. F. Schmieder, Londres, 1825, t. 4, p. 1595-1613.

[53] Entrée n° 52.

[54] Entrée n° 13.

[55] À la suite d'Érasme, les éditions imprimées chez Simon de Colines (entrées n° 16 et 21) maintiennent l'interpolation mais recourent à une disposition typographique qui l'isole sur la page : bien que le passage interpolé soit transcrit, la lettrine indique que le livre VI de Quinte-Curce commence à « Pugnae discriminem ».

[56] Entrées n° 19, 22 et 23.

H. Glarean, au début de ce que l'humaniste considère comme le septième livre[57]. F. Modius donne le coup d'arrêt à cette pratique.

Quant aux trois lacunes qui, chez les éditeurs actuels, font l'unanimité à l'intérieur du livre X (fin du chapitre 1, fin du chapitre 3 et fin du chapitre 4), si la *princeps* les identifie correctement, les éditeurs suivants ne réussissent pas à répondre avec cohérence aux questionnements liés à leur nombre et leur place. À l'exclusion de la *princeps* donc, et de l'édition de G. Pomponio Leto, qui voit deux lacunes au livre X[58], tous les éditeurs s'accordent à placer quatre lacunes au livre X : les trois lacunes actuelles, ainsi qu'une lacune au début du chapitre 3 entre « grauiora quam ceteros » et « siue nominis[59] », comblée elle aussi dans les éditions qui offrent des suppléments. L'hypothèse de F. Modius, qui rompt l'usage en supprimant cette dernière lacune, n'est reprise que par M. Rader : les autres éditions, y compris celle imprimée chez A. Blanc et celle de J. Freinsheim[60], restent fidèles à la tradition des quatre lacunes. Quant à D. Heinsius, s'il penche en faveur du nombre de trois lacunes, c'est parce qu'il estime qu'il convient de supprimer la lacune de la fin du chapitre 1[61].

Étude de passages-témoins

L'édition *princeps* qui sort des presses de W. de Spire livre le texte suivant pour les quatre passages-témoins :

> [III, 2, 6-7] Armeni quadraginta milia miserant peditum additis septem milibus equitum. Hyrcani egregii ut inter illas gentes sexmilia expleuerant : additis equitibus militatura. Idem uicies quadraginta milia peditum armati erant : pluribus haerebant ferro praefixae hastae. Quidam lignum igne durauerant : hos quoque duo milia equitum ex eadem gente comitata sunt[62].

> [IV, 1, 30] Potitus ergo pelusii Memphim copias promouit : ad cuius famam aegyptii uana gens et nouandis quam gerendis aptior rebus ex suis quisque uicis urbibusque ad hoc ipsum concurrunt ad delenda praesidia persarum : qui territi tamen spem optinendi aegyptum non amiserunt[63].

> [VII, 2, 33] Hic exitus Parmenionis fuit militiae domique clari uiri. Multa sine rege prospere : Rex sine illo nihil magnae rei gesserat. Felicissimo regi et omnia ad fortunae suae exigenti modum satisfecit. LXX natus annos iuuenis ducis et saepe etiam gregarii militis munera explicuit. Acer consilio : manu strenuus : carus principibus : uulgo militum acceptior[64].

> [X, 1, 14-16] Esse haud procul a continenti insulam palmis frequentibus consitam : et in medio fere nemore columnam eminere Erithri regis monumentum : litteris gentis eius scriptam. Adiiciebant nauigia : quae lixas mercatoresque uexissent famam auri secutis gubernatoribus in insulam esse transmissa : nec deinde ab iis postea uisa. Rex cognoscendi plura cupidine

[57] Entrée nº 36, p. 165.

[58] Entrée nº 2, fol. q 2 r : seules les lacunes de la fin du chapitre 3 et du chapitre 4 sont matérialisées par quelques sauts de ligne.

[59] Quinte-Curce, X, 3, 2-3.

[60] Entrées nº 52 et 103.

[61] Entrée nº 95, p. 310.

[62] Entrée nº 1, fol. a 2 v. Dans l'ensemble de cette étude, les citations reproduisent les graphies adoptées par les différents éditeurs.

[63] Entrée nº 1, fol. b 8 r-v.

[64] Entrée nº 1, fol. i 5 r.

> accensus rursus eos terram legere iubet : donec ad euphratem apellerent classem inde aduerso amne babilonia subituros[65].

La *princeps* ne mérite pas l'opprobre que lui jette l'éditeur de la Collection des Universités de France, Henri Bardon[66]. Certaines leçons des passages-témoins indiquent qu'elle est produite à partir d'un manuscrit interpolé[67], suivi avec prudence, comme le montre la série de mots qui résiste à la compréhension dans le premier passage-témoin, « additis equitibus militatura idem uicies », reproduite pourtant telle quelle, sans intervention hasardeuse.

Jusqu'aux recherches de F. Modius, ces quatre passages subissent assez peu de modifications, en dehors des inévitables variations de graphie ou de ponctuation, qui ne sont pas prises en considération dans cette analyse. L'édition de G. Pomponio Leto, quasiment concomitante de celle imprimée par W. de Spire, paraît avoir été préparée à la hâte. Elle propose des leçons autres, de moindre qualité, pour trois des quatre passages témoins. Voici le texte des deux premiers :

> [III, 2, 6-7] Armeni quadraginta milia miserant peditum. additis septemmilibus equitum. Hyrcani egregii ut inter illas gentes sexmilia expleuerant. Militatura i**t**em uicies quadraginta peditum milia armati erant : pluribus **erant** ferro praefixe haste. Quidam lignum igne durauer**u**nt. hos quoque duo milia equitum ex eadem gente comitata sunt[68].

> [IV, 1, 30] Potitu**r** ergo Pelusii **et** Memphim copias promouit. Ad cuius famam Egyptii uana gens et nouandis quam gerendis aptior rebus : ex suis **qui**que uicis urbibusque [ad] hoc ipsum concurrunt ad de**d**enda praesidia persarum. Qui territi tamen spem **re**tinendi Egyptum non amiserunt[69].

Le troisième passage ne comporte aucune variation[70], à la différence du quatrième :

> [X, 1, 14-16] esse. haud procul a continenti insulam palmis frequentibus consitam et in medio fere nemore columpnam eminere Erithri regis mon**i**mentum : litteris gentis eius scriptam Adiciebant nauigia qu**e** lixas mercatoresque uexissent famam auri secutis gubernatoribus in insulam esse transmissa nec deinde ab **h**is **esse** uisa. Rex cognoscendi plura cupidine accensus rursus eos terram legere iubet. donec ad Eufratem appellerent classem. inde aduerso amne Bab**yl**loniam subituros[71].

Les éditions suivantes se caractérisent par un texte statique et, à quelques modestes changements près, suivent la voie ouverte par la *princeps*. À Milan, Antonio Zarotto maintient le texte préparé chez W. de Spire, en rectifiant la probable coquille « optinendi » en « obtinendi ». Sa seule intervention consiste, dans le premier passage-témoin, à supprimer « additis » et à modifier « equitibus » en « equis », pour espérer aboutir à une proposition qui fasse sens. Les textes imprimés en Vénétie de 1491 à 1502 offrent à leur tour des corrections très légères de cette édition[72] ; ils sont repris à Paris chez Ponset le Preux et à Tübingen chez

---

[65] Entrée n° 1, fol. p. 1 v.

[66] H. Bardon, « Introduction », dans Quinte-Curce, *Histoires*, t. 1, Paris, 2003 (1re édition 1947-1948), p. XVIII.

[67] « Egregii » en III, 2, 6 ; « frequentibus » en X, 1, 14.

[68] Entrée n° 2, fol. a 2 v. Suppression du groupe « additis equitibus » et déplacement du troisième « milia ». Les autres corrections introduites sont marquées en caractères gras, ainsi que dans la suite de l'article.

[69] Entrée n° 2, fol. b 7 r.

[70] Entrée n° 2, fol. i 3 r, à l'exclusion de l'inversion de la place d'« annos » et de « natus ».

[71] Entrée n° 2, fol. p. 6 r.

[72] L'édition véronaise de 1491 (entrée n° 4) rétablit le « quisque » du deuxième passage-témoin, en y ajoutant une coquille (« quam » devient « aquam »). Toujours dans ce passage, « amiserunt » devient

Thomas Anshelm[73]. Les éditions florentines de 1507 et 1517, malgré la judicieuse suppression de l'interpolation entre les livres V et VI par Luca Della Robbia, ne font que poursuivre la tendance et répètent, elles aussi, l'édition milanaise[74]. Il en va de même pour Érasme : son édition n'introduit aucune rupture forte. À la différence de ce que suggère la chronologie de F. Schmieder, Érasme ne donne pas une révision complète du texte de Quinte-Curce, mais offre une série d'annotations marginales, récapitulées dans un index liminaire[75]. Il reprend en fait le texte de l'édition florentine de 1517, en y ajoutant dans les marges quelques notes personnelles, des gloses en très grande majorité : seules trois remarques sont des corrections textuelles[76]. D'ailleurs, dans cette dernière édition, le quatrième passage-témoin donne l'étonnante leçon, peut-être une coquille, « quam lixas mercatoresque uexissent[77] ». Or cette leçon se retrouve à l'identique chez Érasme. Le maintien du passage interpolé du début du livre VI, qui disparaît des éditions florentines, signale néanmoins que l'humaniste utilise un ou des instruments supplémentaires.

À la suite du travail d'Érasme, la plupart des éditions imprimées de Quinte-Curce se réclament de l'autorité de l'humaniste[78]. Quelques autres l'ignorent, comme l'aldine de 1520 ou l'édition espagnole de 1524, et sont préparées sur les éditions de Florence[79]. Mais aucune d'entre elles ne propose une relecture intégrale de Quinte-Curce : même l'importante édition de C. Bruno suit le texte d'Érasme, en d'autres termes celui des éditions florentines. Le premier passage-témoin indique une unique intervention effectuée par C. Bruno : le délicat « Idem uicies » est transformé en « Deruices[80] », leçon adoptée par les deux derniers éditeurs de Quinte-Curce, John E. Atkinson et C. M. Lucarini[81] (avec la graphie « Derbices »). La bibliographie des éditions imprimées de Quinte-Curce indique assez le succès du travail de C. Bruno dans les ateliers de Lyon, d'Anvers et de Bâle, où même H. Glarean le reprend. Dans les *Annotationes* qui accompagnent son texte, ce dernier propose toutefois d'émender ainsi le premier passage-témoin : « Iidem uero quadraginta millia peditum armauerant[82] », devançant F. Modius pour la pertinente correction de « armati erant » en « armauerant », toujours retenue par J. E. Atkinson et C. M. Lucarini.

Plus d'un siècle après la *princeps*, les émendations de F. Modius, réalisées à l'aide de plusieurs manuscrits comme l'humaniste l'indique lui-même dans l'épître dédicatoire de ses *Notae*[83], font enfin réaliser un réel saut qualitatif au texte latin de Quinte-Curce :

> [III, 2, 6-7] Armenij quadraginta millia miserant peditum, additis septem millibus equitum. Hyrcani egregij, ut inter illas gentes, sex millia expleuerant, equis militatura. Derbices

« amiserant » dans l'entrée nº 7, « amiserat » dans l'entrée nº 6. Dans le quatrième passage, « Babyloniam » est corrigé en « Babilonia ».

[73] Entrées nº 9 et 10.

[74] Entrées nº 8 et 11. Les deux éditions choisissent cependant la leçon « Babiloniam » dans le quatrième passage-témoin. Sur l'humaniste L. Della Robbia, collaborateur de Filippo Giunti, consulter l'article de G. Fragnito, « Della Robbia, Lucca », dans *Dizionario bibliografico degli Italiani*, *op. cit.*, t. 37, p. 291-293.

[75] Entrée nº 12, fol. 2 r-4 r.

[76] Entrée nº 12, fol. 1 v (« usu » corrigé en « uisu » en III, 1, 14), fol. 16 v (« castra » corrigé en « claustra » en IV, 7, 2 et fol. 80 v (« abstergeri » corrigé en « abstergi » en IX, 9, 16).

[77] Entrée nº 11, fol. s 8 r.

[78] Entrées nº 15 à 22.

[79] Entrées nº 13 et 14. L'aldine propose néanmoins, en fin de volume, une liste d'une vingtaine d'émendations établies à l'aide d'un manuscrit de Cyprianus Senilis d'Ancône.

[80] Entrée nº 23, p. 11.

[81] Quinte-Curce, *Storie di Alessandro Magno*, éd. J. E. Atkinson, Milan et Rome, 1998-2000, 2 t. ; *Historiae*, éd. C. M. Lucarini, Berlin et New York, 2009.

[82] Entrée nº 36, fol. BB 2 v, nº 6.

[83] Non identifié. Voir S. Dosson, *Étude sur Quinte Curce*, *op. cit.*, p. 356.

quadraginta peditum millia **armauerant**. pluribus haerebant ferro praefixae hastae : quidam lignum ign**i** durauerant. Hos quoque duo millia equitum ex eadem gente comitata sunt[84].

[IV, 1, 30] Potitus ergo Pelusij Memphin copias promouit : ad cuius famam Aegyptii uana gens, et nouandis quam gerendis aptior rebus, ex suis quisque uicis urbibusque [ad] hoc ipsum concurrunt ad delenda praesidia Persarum : qui territi tamen spem **re**tinendi Aegyptum non **o**miserunt[85].

[VII, 2, 33] Hic exitus Parmenionis fuit, militiae domique clari uiri. Multa sine rege prospere, rex sine illo nihil magnae rei gesserat. Felicissimo regi, et omnia ad fortunae suae exigenti modum satisfecit. LXX natus annos, iuuenis, ducis, et saepe etiam gregarij militis, **munia** explicuit : acer consilio, manu strenuus, charus principibus, uulgo militum acceptior[86].

[X, 1, 14-16] Esse haud procul a continenti insulam palm**et**is frequentibus consitam, et in medio fere nemore columnam eminere Erythri regis monumentum, litteris gentis eius scriptam. Adijciebant nauigia quae lyxas mercatoresque uexissent, famam auri secutis gubernatoribus, in insulam esse transmissa, nec deinde ab **his** postea uisa. Rex cognoscendi plura cupidine accensus, rursus eos terram legere iubet, donec ad Euphrat**is** appellerent classem, inde aduerso amne Babilon**a** subituros[87].

À l'exception de « his », toutes les leçons adoptées par F. Modius sont mentionnées dans les éditions critiques récentes de J. E. Atkinson et de C. M. Lucarini, qu'elles soient retenues pour le texte ou figurent seulement dans l'apparat critique. Elles ne sont cependant pas unanimement admises par les éditeurs qui succèdent à F. Modius. Après 1579 en effet, les éditions peuvent se classer en trois catégories. Tout d'abord, les éditeurs fidèles à F. Modius : ceux-ci sont loin d'être les plus nombreux et se cantonnent à l'aire germanique[88]. Certains, comme M. Rader, proposent d'occasionnelles révisions des leçons de F. Modius[89]. À côté de cette série, se rencontrent des éditions qui présentent un texte aux influences hybrides. Tel est le cas de l'édition lyonnaise de 1584[90] : elle propose une révision des précédentes éditions gryphiennes, qui répètent le texte de C. Bruno, en s'appuyant sur le travail de F. Modius et un manuscrit de Benoît Théocrène. Tel est encore le cas d'une édition promise à une belle fortune, l'édition imprimée chez A. Blanc en 1591[91] : l'éditeur anonyme, peut-être Simon Goulart[92], choisit, sur la base de l'édition de F. Modius, de réintégrer des leçons d'Érasme ou de C. Bruno, par exemple « obtinendi » et « omiserunt » dans le deuxième passage-témoin ou « Euphratem » dans le quatrième[93]. Cette édition de 1591 sert elle-même de support à de légères révisions du texte, comme celle de l'édition publiée à Leyde en 1622[94]. Enfin, la

[84] Entrée n° 44, p. 4. F. Modius justifie les corrections de ce passage dans ses *Notae*, p. 11.

[85] Entrée n° 44, p. 40. F. Modius justifie les corrections de ce passage dans ses *Notae*, p. 32.

[86] Entrée n° 44, p. 188.

[87] Entrée n° 44, p. 316. À cette page, le texte donne « Babilonia », que les *Errata* rectifient en « Babilona ». F. Modius justifie les corrections de ce passage dans ses *Notae*, p. 174. La leçon « his » se lisait déjà chez G. Pomponio Leto.

[88] Par exemples les entrées n° 53, 62, 66 et 75.

[89] Dans son édition de 1628, entrée n° 87.

[90] Entrée n° 46.

[91] Entrée n° 52.

[92] Hypothèse d'A. Graves-Monroe, *Post tenebras lex : preuves et propagande dans l'historiographie engagée de Simon Goulart (1543-1628)*, Genève, 2012, p. 78-79. Voir la note de l'entrée n° 52 pour une discussion de cette hypothèse.

[93] Entrée n° 52, p. 51 et 277.

[94] Entrée n° 80 : le premier passage-témoin y porte la leçon « Iidem uicies » (p. 23) et le quatrième « Babylonem » (p. 325).

parution de l'édition de F. Modius ne marque pas un coup d'arrêt aux succès d'imprimerie de l'édition de C. Bruno, qui demeure bien vivace à Lyon, à Anvers et en Italie[95].

Du point de vue purement textuel, l'édition réputée de J. Freinsheim ne comporte pas d'innovation majeure. Les deux premiers passages-témoins suivent respectivement les hypothèses de F. Modius et C. Bruno :

> [III, 2, 6-7] Armenii quadraginta millia miserant peditum ; additis septem millibus equitum. Hyrcani egregii, vt inter illas gentes, sex millia expleuerant, equis militatura. Derbices quadraginta millia peditum armauerant : pluribus haerebant ferro praefixae hastae, quidam lignum igni durauerant. hos quoque duo millia equitum ex eadem gente comitata sunt.

> [IV, 1, 30] Potitus ergo Pelusii Memphim copias promouit : ad cuius famam Aegyptii, vana gens, et nouandis quam gerendis aptior rebus, ex suis quisque vicis vrbibusque, ad hoc ipsum concurrunt, ad delenda praesidia Persarum. qui territi, tamen spem obtinendi Aegyptum non amiserunt.

Le troisième propose une excellente conjecture, dont J. Freinsheim s'explique dans ses *Commentarii*, la correction de la leçon « explicuit » en « expleuit » :

> [VII, 2, 33] Hic exitus Parmenionis fuit militiae domique clari viri. Multa sine rege prospere, rex sine illo nihil magnae rei gesserat. felicissimo regi et omnia ad fortunae suae exigenti modum satisfecit. LXX natus annos, iuuenis ducis, et saepe etiam gregarii militis munia **expleuit**. acer consilio ; manu strenuus ; carus principibus ; vulgo militum acceptior.

Le quatrième passage-témoin enfin rejette la correction de F. Modius, « palmetis », pour revenir à l'antérieur « palmis ». Sans raison, J. Freinsheim émende le nom du roi « Erythri », donné tant par les précédentes éditions imprimées que par les manuscrits :

> [X, 1, 14-16] Esse haud procul a continenti insulam palmis frequentibus consitam, et in medio fere nemore columnam eminere, Eryth**rae** regis monumentum, literis gentis eius scriptam. Adjiciebant nauigia, quae lyxas mercatoresque vexissent, famam auri sequutis gubernatoribus in insulam esse transmissa, nec deinde ab his postea visa. Rex cognoscendi plura cupidine accensus, rursus eos terram legere iubet, donec ad Euphratem adpellerent classem ; inde aduerso amne Babylonem subituros.

La place accordée à l'édition de J. Freinsheim dans la chronologie de F. Schmieder apparaît donc légèrement surévaluée : l'édition vaut surtout par ses suppléments, ses riches annexes sur Quinte-Curce et sur Alexandre et ses *Commentarii*. Loin d'être complètement restauré, son texte latin consiste en une révision de l'édition de F. Modius, accompagnée de quelques conjectures, certes brillantes, à l'exemple d'« expleuit ».

Manuscrits et imprimés

En dépit du nombre d'éditeurs désireux de se confronter à Quinte-Curce et de la quantité de manuscrits disponibles, la relative permanence du texte pendant la longue période considérée ne saurait surprendre. En effet, depuis les années 1970, les recherches d'Edward J. Kenney ont établi que chaque éditeur fonde son travail sur celui de son prédécesseur à l'âge

[95] Voir par exemple les entrées nº 45 (Lyon), 47 (Anvers), 49 (Vérone) et 51 (Rome). Cette dernière édition, préparée par Flaminio Priami pour le Collège romain, offre de menues révisions, déjà lues ailleurs, comme dans le premier passage-témoin « Iidem uicies » (p. 34) et dans le quatrième « his » (p. 346).

de l'humanisme[96]. Les travaux imprimés sont considérés comme des témoins de même valeur que les manuscrits, qui eux-mêmes ne se trouvent pas soumis à un examen de critique historique : Bartolomeo Merula prétend « avoir collationné un ancien exemplaire » (fol. a i v, « collato uetere exemplari »), sans rien dire de ce précieux outil, alors que l'étude de son travail fait voir qu'il se borne à ajouter des manchettes au texte de l'édition imprimée en 1491 à Vérone. En 1584, une nouvelle édition de Quinte-Curce voit le jour chez Antoine Gryphe : sa révision a été faite à partir d'un manuscrit et d'un imprimé, mis sur un pied d'égalité[97]. Dans le même esprit, M. Rader propose de nouvelles leçons dans son édition de 1628 : il revoit légèrement le texte de F. Modius à l'aide de plusieurs manuscrits, en particulier un manuscrit de Constance[98]. Proche encore est la méthode de J. Freinsheim : ses *Commentarii* font voir que le philologue place les éditions de F. Modius et de M. Rader sur le même plan que les différents manuscrits consultés. Quant à l'importante édition qui sort des presses d'A. Blanc en 1591, elle livre un texte réélaboré à partir de l'édition de Modius et d'autres éditions parues à Bâle et à Lyon, comme le précise l'avis au lecteur[99] : nulle mention de manuscrits.

Seul F. Modius semble avoir conscience de la nécessité de reconstruire le texte de Quinte-Curce sur de nouvelles fondations et de corriger à la fois *codicum et ingenii ope*. Dans la préface de ses *Annotationes*, imprimées dans son édition de 1579, l'humaniste indique avoir utilisé un manuscrit provenant de Toulouse, des parchemins venant de la cathédrale de Cologne, ainsi qu'un manuscrit originaire de l'abbaye de Siegburg ; il signale même s'être mis en quête d'autres témoins dans les bibliothèques des environs, en vain[100].

Les liminaires : la *doxa* sur Quinte-Curce et son personnage

S'invitant avec une régularité croissante dans les éditions de Quinte-Curce, les liminaires délaissent la question philologique pour exploiter deux veines principales, annoncées de manière programmatique par le premier d'entre eux. L'épître dédicatoire de B. Merula, adressée au jeune Franciscus Georgius Cornelius, survole en effet les problèmes liés à l'édition du texte, en mêlant étroitement deux thématiques : l'exemplarité d'Alexandre et le savoir sur Quinte-Curce[101].

Un miroir du prince

Sacrifiant à l'usage[102], la plupart des éditeurs dédient leur travail à un puissant dont ils dépendent. Il n'est donc pas étonnant de les voir transformer les *Historiae* de Quinte-Curce en

[96] E. J. Kenney, *The Classical Text. Aspects of Editing in the Age of the Printed Book*, Berkeley, Los Angeles et Londres, 1974.

[97] Entrée n° 46. Voir, dans la bibliographie, la note *ad hoc*. Si l'on en croit le titre de l'édition, la même méthode semble avoir été appliquée à l'entrée n° 28.

[98] Manuscrit aujourd'hui perdu. Voir S. Dosson, *Étude sur Quinte Curce*, *op. cit.*, p. 355.

[99] Entrée n° 52, fol. * 5 r.

[100] Entrée n° 44, fol. a 2 r-a 2 v. Ces différents manuscrits n'ont pu être identifiés par S. Dosson, *Étude sur Quinte Curce*, p. 355-356. Voir également l'édition de C. M. Lucarini, Quinte-Curce, *Historiae*, p. XLII-XLIII.

[101] Entrée n° 5, fol. a i v.

[102] Sur cet usage, consulter par exemple *Pratiques latines de la dédicace. Permanences et mutations, de l'Antiquité à la Renaissance*, éd. J.-C. Julhe, Paris, 2014.

un miroir du prince, dans lequel leur protecteur pourra se contempler et juger de sa ressemblance avec Alexandre.

Ce miroir peut se contenter de refléter les leçons générales du passé, en insistant sur la dimension exemplaire de l'histoire, riche d'enseignements pour le futur chef destiné à embrasser une carrière militaire, comme l'expose la lettre que L. Della Robbia écrit à l'attention d'un nouvel Alexandre, le jeune Alessandro Acciaiuoli :

> Ostendit quot et quantas calamitates afferant et priuatim et publice mali mores, quos habeant exitus dissidentes exercitus discordiaeque ciuiles, qua ratione occurrendum sit hostium insidiis, quo dolo eorum praeuenienda consilia, qua cura seruandus exercitus, qua solertia obsidendae oppugnandaeque urbes, qua uirtute expugnandae, quibus demum artibus retinendae[103].
>
> > [Elle montre combien de grands malheurs entraînent les mauvais comportements, à titre privé et à titre officiel, quelles fins les armées séditieuses et les conflits civils connaissent, de quelle manière il faut affronter les pièges des ennemis, avec quelle adresse il faut anticiper leurs desseins, avec quel soin il faut protéger l'armée, avec quelle habileté il faut assiéger les villes et leur donner l'assaut, avec quel courage il faut les prendre d'assaut, avec quelles techniques enfin il faut les conserver.]

À son tour, C. Bruno développe le thème cicéronien de l'« histoire maîtresse de vie[104] » au début de l'épître qu'il adresse au duc Albert de Bavière : la lettre s'ouvre sur un éloge de l'histoire qui combine plusieurs citations empruntées à Cicéron[105]. Mais à l'exemplarité de l'histoire, C. Bruno ajoute celle de la figure complexe d'Alexandre :

> Hic Alexander, sapientissimus atque supra humanam potentiam magnitudine animi praeditus princeps, summae felicitatis, infracti in omni fortuna animi, omnigenaeque uirtutis splendidissimum exemplum, tibi principi ad res maximas nato, in primis conuenire uidebatur[106].
>
> > [Cet Alexandre, un prince très avisé et doué d'un esprit dont la grandeur dépasse la puissance humaine, constituait l'exemple le plus éclatant d'un succès extrême, d'un esprit brisé dans chaque coup du sort et d'un courage capable de mille choses, et semblait te convenir plus que tout autre, à toi qui es un prince né pour accomplir de grandes actions.]

S'adressant à Constantin Huygens, seigneur de Zuylichem, Bonaventure et Abraham Elzevier soulignent eux aussi, au moyen de répétitions et de polyptotes expressifs, qu'Alexandre revit dans certains princes modernes :

> Vt in castris, Nobilissime virorum, castra legas, inter tubas, tubas audias, vt Principis invicti assecla ac comes, Principem, victorem orbis, ante oculos atque inter manus habeas, fatale illud nomen, Magnum Alexandrum, merito offerre tibi visum fuit[107].
>
> > [Pour que dans ton camp, ô toi le plus noble des hommes, tu voies par la lecture un camp, qu'au milieu des trompettes, tu entendes des trompettes, pour que toi, l'acolyte et le compagnon d'un prince invaincu, tu aies sous les yeux et entre les mains le prince vainqueur de l'univers, il a paru bon de t'offrir, à juste titre, ce nom fixé par le destin, celui d'Alexandre le Grand.]

M. Rader précise même qu'Alphonse d'Aragon faisait ses délices de l'œuvre de Quinte-Curce et que sa lecture réussit à guérir le roi d'une maladie[108].

---

[103] Entrée nº 8, « Luca Robia Alexandro Acciaiolo », non folioté ni paginé.
[104] Cicéron, *De l'orateur*, II, 36 : « Historia magistra uitae ».
[105] Entrée nº 23, fol. * 2 r, qui cite Cicéron, *Des lois*, I, 5 et *De l'orateur*, II, 36 et 63.
[106] Entrée nº 23, fol. * 2 v.
[107] Entrée nº 95, fol. * 2 r.

Les auteurs des dédicaces n'ignorent pas cependant qu'ils présentent à leur protecteur un modèle de comportement ambigu, propre à susciter l'adhésion ou le rejet : Alexandre était déjà perçu comme tel par les Romains[109]. Les attitudes divergent face à ce problème. Ainsi C. Bruno, après avoir tracé un portrait laudatif d'Alexandre, qui lui permet d'amorcer l'éloge direct du duc Albert, cherche à atténuer les défauts bien connus du conquérant : ses fautes ont été suivies de repentir, son goût pour la boisson répondait surtout à l'envie de plaire à ses amis[110]… À l'inverse, la part sombre du modèle peut être assumée, voir revendiquée, comme le fait Érasme dans son épître à Ernest de Bavière :

> Neque ille periculosius erat uino temulentus, quam ira atque ambitione. Et quo foelicior erat impotentis animi temeritas, hoc erat rebus humanis pernitiosior. Mihi certe non magis placet Graecorum Historicorum Alexander, quam Achilles Homericus, pessimum uterque boni principis exemplar, etiam si quae uirtutes tot uitiis admixtae uideri possint[111].
>
> > [Et cet homme ne courait pas plus de risques à être ivre de vin qu'à être ivre de colère et d'ambition. Et plus l'audace de son esprit immodéré rencontrait le succès, plus elle devenait funeste pour l'humanité. Pour ma part assurément, l'Alexandre des historiens grecs ne me plaît pas plus que l'Achille d'Homère : l'un et l'autre seraient les pires modèles du bon prince, même si quelques qualités pouvaient sembler se mêler à leurs nombreux vices.]

D'autres considèrent la dualité nécessaire et constitutive de la personnalité d'Alexandre, à tel point qu'aux yeux de B. et A. Elzevier, nier cette ambiguïté revient à se discréditer soi-même : « Ceux qui passent sous silence les vices qui se mêlent aux qualités chez un prince livrent à la postérité ces vices mêmes ainsi que leur crédit, pour qu'elle en fasse le procès avec quelque sévérité[112]. » D'ailleurs, au moment de dédier ses *Annotationes* au conseiller impérial Rochus Merz von Staffelfelden, H. Glarean souligne bien comment Alexandre incarne à la fois un repoussoir et un modèle :

> Atqui ille Graecis, ut magni Principis exemplum proponitur, quemadmodum Iulius Romanis. Caecis utique exemplum esse potest : uiro Christiano execrabile ac abominandum monstrum, aut (ut Iudaeorum consuetudine dicimus) anathema. Est tamen exemplum Alexander, ac item Iulius uiro Christiano, ut qui in eis etiam atque etiam uidere queat, quam uana sit huius mundi gloria, quam nihili quantalibet potentia, quam ruinosum ac omni momento fortunae subiectum huius mundi imperium, nisi Dei adsit gratia, per quam consistat ac firmetur[113].
>
> > [Pourtant cet homme est proposé en exemple de grand prince par les Grecs, tout comme Jules [César] par les Romains. En tout cas, il peut être un exemple pour les aveugles : pour un chrétien, c'est un monstre exécrable et abominable ou, comme nous le disons à la manière des juifs, un anathème. Alexandre est cependant un exemple, de même que Jules [César] pour le chrétien, dans la mesure où, à travers eux, ce dernier peut voir encore et encore combien est vaine la gloire de ce monde, combien la puissance, aussi considérable qu'on voudra, ne vaut rien, combien le gouvernement de ce monde menace ruine et dépend de chaque coup du sort, si la grâce de Dieu, par laquelle il demeure stable et solide, ne l'assiste pas.]

---

[108] Entrée nº 87, fol. (?) 4 v. Cette anecdote est, à l'origine, racontée par A. Beccadelli, *De dictis et factis Alphonsi regis Aragonum libri quatuor*, Bâle, 1538, p. 14 (= I, 42).

[109] La bibliographie consacrée à l'image d'Alexandre à Rome est considérable. Voir, pour nourrir la réflexion, M. Mahé-Simon et J. Trinquier, « Avant-propos », dans *L'histoire d'Alexandre selon Quinte-Curce*, éd. M. Mahé-Simon et J. Trinquier, Paris, 2014, p. 7-15, en particulier p. 7, n. 1, où sont présentées des pistes bibliographiques.

[110] Entrée nº 23, fol. * 2 v-* 3 r.

[111] Entrée nº 12, fol. 1 v.

[112] Entrée nº 95, fol. * 2 v : « Qui vitia virtutibus in Principe permixta, praetermittunt, ea ipsa pariter ac fidem suam, accusanda gravius posteritati tradunt. »

[113] Entrée nº 36, fol. AA 3 v-AA 4 r.

Le conquérant macédonien, dont H. Glarean réprouve l'attitude, devient en même temps l'illustration de la précarité de la fortune : à ce titre, Alexandre continue à avoir valeur d'exemple. Bien plus, pour M. Rader, à l'immensité des qualités, mise en relief par l'anaphore de « magnus », la gradation de « magnus » à « maximus » et la *copia* générée par les énumérations, répond l'immensité des vices :

> In toto opere rediuiuus est Alexander Macedo, cognomento Magnus, magnus inquam philosophus, magnus miles, magnus belli dux, magnus princeps, magnus rex et maximus imperator ab Hebraeis, Graecis, Latinis, barbaris, sacris, profanis rerum scriptoribus, prophetis, vatibus, poetis, oratoribus, geographis, historicis, mathematicis et philosophis laudatus et celebratus : reprehensus etiam et conuitiis laceratus, quando a legibus naturae, philosophiae et rationis iudicio, rectisque et emendatis moribus deflexit, et in vitia, superbiam, crudelitatem, temulentiam et ebrietatem degenerauit, vt maximi quique principes in eodem rege habeant quod sequantur et refugiant ac detestentur[114].
>
> [Dans toute l'œuvre, revit Alexandre de Macédoine, surnommé le Grand, grand philosophe en effet, grand soldat, grand chef de guerre, grand prince, grand roi et le plus grand général, que les Hébreux, les Grecs, les Latins, les barbares, les historiens sacrés, profanes, les prophètes, les oracles, les poètes, les orateurs, les géographes, les historiens, les mathématiciens et les philosophes louèrent et célébrèrent : il fut aussi blâmé et brisé par les critiques, quand il renonça aux lois de la nature, au jugement de la philosophie et de la raison, ainsi qu'à un comportement droit et correct, et dégénéra dans les vices, l'orgueil, la cruauté, la boisson et l'ivresse, à tel point que tous les plus grands princes rencontrent, dans ce même roi, des exemples à suivre, ou à éviter et à maudire.]

Quinte-Curce : biographie et style

Le savoir autour de Quinte-Curce constitue la seconde ligne de force des textes liminaires. La biographie de l'historien, qui possède encore aujourd'hui de multiples zones d'ombre, ne retient pas l'intérêt des éditeurs dans un premier temps. En 1545, C. Bruno se risque à émettre quelques hypothèses à son sujet :

> Porro quo tempore Q. Curtius uixerit, non satis certum est, cum ne haec quidem, quae supersunt eius scriptoris, integra ad nos peruenerint. Certe Romanum fuisse, satis constat, quod non solum styli ipsius tersissima puritas ad Romanum filum adamussim sit formata, uerumetiam ipse temporum Romani imperii, in quarto, octauo et decimo libris, non obscure mentionem faciat : ut mihi non immerito mirum uideatur, nec a Quintiliano inter scriptores Romanos, propter phrasin uetustioribus simillimam, recenseri, nec a quoquam alio ueterum huius mentionem fieri[115].
>
> [D'ailleurs, savoir à quelle époque Quinte-Curce a vécu n'est pas assez établi, étant donné que les œuvres qui subsistent de cet écrivain ne nous sont pas parvenues en intégralité. Assurément, il est assez clair qu'il était Romain, non seulement puisque la pureté très soignée de son style a été formée en suivant une trame romaine de fils tirés au cordeau, mais aussi puisque lui-même mentionne des moments de l'empire romain dans ses quatrième, huitième et dixième livres de manière transparente : si bien qu'il me paraît surprenant, et à juste titre, à la fois que Quintilien ne le nomme pas dans la liste des écrivains romains[116], en raison de son expression extrêmement semblable à celle d'auteurs fort anciens, et qu'aucun autre, parmi les anciens, ne le mentionne.]

[114] Entrée nº 87, fol. (?) 2 v-(?) 3 r.
[115] Entrée nº 23, fol. * 3 r.
[116] Il s'agit de la liste présentée dans l'*Institution oratoire*, X, 1.

Le dossier est ensuite survolé dans l'épître dédicatoire de l'édition genevoise de 1591 :

> Caligulae temporibus Curtium vixisse quidam existimant. Quod cum ex historiis haud facile colligi possit, in re dubia nihil pronunciamus[117].
>
> [Certains considèrent que Quinte-Curce a vécu à l'époque de Caligula. Puisque ce point ne peut être facilement établi à partir des écrits des historiens, nous ne nous prononçons nullement sur un sujet dépourvu de garanties.]

M. Rader prend enfin le sujet à bras-le-corps, et ce dès sa première édition de 1617, dans laquelle figure une *Q. Curtii Rufi vita* de dix pages à la suite de l'avis au lecteur[118]. Y est défendue la thèse que l'historien aurait vécu sous l'empereur Claude, thèse étayée par des témoignages de Quinte-Curce lui-même et d'érudits contemporains tels que Barnabé Brisson, Juste Lipse et Erycius Puteanus. Cette *Vita* est reprise par M. Rader comme premier des quinze « exposés inauguraux » (« prolusiones ») de sa grande édition de 1628 et enrichie d'autres témoignages, anciens et modernes[119]. Les dates de Quinte-Curce y sont réévaluées : M. Rader fait naître dorénavant l'historien sous Auguste et situe sa carrière sous le règne de Tibère[120]. Les nombreuses citations de savants compilées par M. Rader montrent à quel point les débats autour des données biographiques de Quinte-Curce s'intensifient dans le premier tiers du XVII^e^ siècle. L'avis au lecteur de D. Heinsius se fait l'écho de ce phénomène :

> Praeter M. Tullius ac Iuuenalem, apud quos hoc nomen extat, Tacitus ac Plinius, quemadmodum ex testimoniis quae jam praemisimus apparet, Curtii cujusdam meminerunt. Et vterque Rufi addidit cognomen. Neque aliter Tranquillus, in Catalogo, quo Rhetores praeclarii indicantur, qui libello de iisdem mutilo praemittitur in mss. Esse autem nostrum, cujus tres postremi meminere, inter eruditos fere convenit : nec multum abest quin plerique omnes rhetorem, causidicum, declamatorem, etiam quaestorem ac praetorem, consulemque ac Africae proconsulem, eundem cum historico, qui Magni Alexandri res conscripsit, arbitrentur. Quemadmodum vixisse sub Augusto ac Tiberio, sed et scripsisse, quidam et sub Claudio superfuisse, existimant. A quibus nobilissimus Rutgersius seorsim abiit, qui sub Vespasiano floruisse in Variis probavit. Quem non temere rejiciendum, et cum cura adeundum censeo. Quanquam ne de veritate quidem amplius quaerendum videretur, si habendam Cataneo fidem, omnibus constaret. Qui in manu exarato exemplari, ipsam hanc historiam de gestis Alexandri scriptam, Q. Curtio, et quidem Rufo, qui Augusto Caesare ac Tiberio floruerit, inscribi sic testatur : *Legi in fide digno exemplari Historiam de gestis Alexandri compositam a Q. Curtio Rufo, qui inibi fatetur se fuisse sub Augusto et Tiberio, et sub Vespasiano, quantum conjectura assequi possumus*. Caetera incerta sunt. Et quia caetera, hoc ipsum. Imo et hoc ipsum magis, quia caeteris Vespasianum jungit[121].
>
> [En plus de Cicéron et de Juvénal, chez lesquels on trouve ce nom, Tacite et Pline mentionnent un certain Curtius, comme les témoignages que nous avons déjà cités plus haut le font apparaître. Et tous deux ajoutent le surnom de Rufus. Il n'en va pas autrement chez Suétone dans le *Catalogue* dans lequel sont énumérés les rhéteurs illustres, cité plus haut, bien que son petit traité à leur sujet soit mutilé dans les manuscrits. Les érudits s'accordent presque pour reconnaître l'existence de notre hypothèse, que les trois derniers écrivains mentionnent. Et il ne s'en faut pas de beaucoup que tous, pour la plupart, croient qu'un rhéteur, avocat, déclamateur, même questeur et préteur, consul et proconsul d'Afrique soit la même personne que l'historien qui a écrit les *Histoires d'Alexandre le Grand*. De la même façon, ils estiment qu'il a vécu sous Auguste et Tibère, mais qu'il a écrit sous Claude, voire, selon l'avis de certains, qu'il lui a survécu. Le très vénérable Rutgers s'est distingué

[117] Entrée n° 52, fol. * 4 v.
[118] Entrée n° 75, p. 9-19.
[119] Entrée n° 87, fol. a 1 r-a 4 r.
[120] Entrée n° 87, fol. a 2 v.
[121] Entrée n° 95, « Ad lectorem », fol. * 5 r-* 5 v.

> d'eux, lui qui a démontré dans ses *Variae* qu'il avait fait carrière sous Vespasien[122]. Il ne faut pas le rejeter à la légère et il faut s'avancer avec soin, à mon avis. Bien qu'il ne semble pas nécessaire de s'interroger plus avant, même sur la vérité, s'il fallait ajouter foi à Cattaneo, ce dernier serait d'accord avec tout le monde. Il certifie que cette histoire même écrite sur les hauts faits d'Alexandre est attribuée dans un témoin manuscrit à un Q. Curtius, et même Rufus, qui aurait fait carrière sous César Auguste et Tibère, en ces termes : « J'ai lu, dans un manuscrit digne de foi, que l'*Histoire des hauts faits d'Alexandre* fut composée par Q. Curtius Rufus, qui reconnaît au même endroit avoir vécu sous Auguste et Tibère, et sous Vespasien, autant que nous pouvons le conjecturer[123]. » Tout le reste est incertain. Et parce que le reste l'est, cela même l'est. Bien plus, cela même l'est plus, parce qu'il lie Vespasien aux deux autres.]

L'incertitude qui entoure les dates de l'historien se double de celle qui caractérise son surnom, Rufus. J. Freinsheim consacre d'ailleurs le premier chapitre de ses *Commentarii*, publiés en 1639 et joints au texte de l'édition de 1640, à la question du nom, de l'époque et de la condition de l'historien, en rassemblant les différentes opinions des exégètes de Quinte-Curce sur cet épineux sujet[124].

Si les données biographiques éveillent tardivement l'intérêt des éditeurs, les talents historiographiques de Quinte-Curce font l'objet de remarques constantes. À une époque où la célèbre maxime cicéronienne, qui voit en l'histoire « un travail éminemment oratoire » (*Des lois*, I, 5, « opus oratorium maxime »), demeure effective, il est naturel que le style déployé dans les *Historiae* retienne l'attention de manière privilégiée. B. Merula inaugure cette tendance et célèbre une œuvre écrite « de manière très élégante » (fol. a i v, « elegantissime »). Il poursuit ainsi :

> Est enim Q. Curtius in scribendo acutus, vaehemens, candidus ac perquam eloquens. In concionibus enim quas crebro reperies, quantum ille ingenio et eloquentio ualuerit, facile cognosces[125].
>
> [En effet, dans l'écriture, Quinte-Curce est pénétrant, vif, brillant et tout à fait éloquent. Dans les discours en effet, que tu rencontreras souvent, tu comprendras aisément quelle était la force de son talent et de son éloquence.]

L'éloquence de Quinte-Curce, qui se manifeste en particulier à travers les nombreux discours des *Historiae*, est régulièrement vantée par les éditeurs au seuil de leurs œuvres. En 1517, A. Francini semble reformuler les propos de B. Merula :

> Vere de hoc dicere possumus, quae Fabius de Herodoto, dulcis est, candidus et effusus, in narrando mirae iucundidatis, in concionibus supra quam enarrari potest eloquens[126].
>
> [À son sujet, nous pouvons dire en toute vérité ce que Quintilien dit au sujet d'Hérodote : « Il est doux, brillant et abondant[127] », dans la narration d'un charme incroyable, dans les discours éloquent plus qu'on ne peut le raconter.]

---

[122] J. Rutgers, *Variarum lectionum libri sex*, Leyde, 1618, p. 74-77 (= I, 19).

[123] G. M. Cattaneo, dans Pline le Jeune, *Epistolarum libri nouem, libellus epistolarum ad Traianum cum rescriptis eiusdem principis, Eiusdem Panegyricus Traiano Caesari dictus, cum enarrationibus Ioannis Mariae Catanaei*, Milan, 1506, fol. CXXXI r (à propos de la lettre VII, 27). La dernière proposition « et sub Vespasiano, quantum conjectura assequi possumus » ne figure pas dans le commentaire de G. M. Cattaneo.

[124] Entrée nº 103, partie II, fol. A 1 r-A 8 r. Sur cet état des lieux, voir G. Siemoneit, « Lob und Datierung. Johannes Freinsheims Überblick über den Stand der Curtius Rufus-Forschung im Jahr 1639 », dans *Der römische Alexanderhistoriker Curtius Rufus. Erzähltechnik, Rhetorik, Figurenpsychologie und Rezeption*, éd. H. Wulfram, Vienne, 2016, p. 369-387.

[125] Entrée nº 5, fol. a i v.

[126] Entrée nº 11, fol. A ii v.

[127] Quintilien, *Institution oratoire*, X, 1, 73.

Les adjectifs « candidus » et « eloquens » sont répétés, la beauté des discours est à nouveau notifiée au dédicataire de l'ouvrage. La langue de Quinte-Curce relève même du divin pour certains éditeurs : quand Francesco Torresano la compare à l'ambroisie des dieux[128], D. Heinsius[129] surnomme Quinte-Curce « la Vénus des historiens » (fol. * 2 r, « historicorum Venus »). Cédant à une rhétorique de l'éloge, intrinsèque aux textes liminaires, les qualificatifs se multiplient pour célébrer le style de Quinte-Curce, comme dans l'épître dédicatoire de l'édition espagnole de 1524 :

> Hic dulcis, suauis, facundus, grauis, effusus, plenus, breuis plerunque sine sententiae tamen damno. Nunc celeri admodum et cohibili oratione festinans, nunc vbere luxuriantique facundia elegantique verborum copia fluens. In concionibus vehemens, in digressionibus iucundus, in sermone perspicuus[130].
>
> [Il est doux, suave, bon parleur, grave, coulant, prolixe, abondant, bref parfois, sans causer de tort au sens néanmoins. Tantôt il se hâte dans une langue tout à fait rapide et condensée, tantôt il s'épanche dans des paroles qui foisonnent et débordent, ainsi que dans une élégante abondance de mots. Il est vif dans les discours, charmant dans les digressions, clair dans le récit.]

Tous les liminaires suivants puisent, peu ou prou, à cette liste de qualités.

L'éloge semble parfois contaminé par la question de l'imitation et les débats afférents[131]. De même qu'Alexandre est proposé comme modèle ou contre-modèle de comportement, Quinte-Curce est proposé comme modèle d'écriture, bien que son style présente parfois des ruptures avec la prose classique : brièveté des phrases, ellipses, parataxes, goût pour les images, emploi flou des temps[132]. Il s'agit donc, pour l'éditeur, d'anticiper les attaques de critiques intransigeants sur la pureté de la langue latine. Ainsi, si Érasme se contente de qualifier Quinte-Curce de « brillant et soigné » (fol. 1 v, « candidus et tersus »), il invoque l'autorité de Cicéron au moment de commencer son épître à Ernest de Bavière :

> Si M. Tullius omnium suffragiis uberrimus et inexhaustus facundiae fons fatetur eloquentiae uenam facillime inarescere, ni quotidiana legendi dicendique exercitatione sufficias, Herneste princeps, non tantum imaginibus inclyte, quid mihi credis accidisse, cui cum uix tenuis quidam orationis riuulus contigerit, iam anni complures in eo studiorum genere consumpti sunt, quod adeo ad expoliendam orationem non facit, ut quamlibet etiam benigne fluentem copiam possit extinguere, ac dictioni quantumuis nitenti situm ac rubiginem obducere ? Quid enim inutilius ad tuendam rhetorices politiem, quam tumultuaria lectione sursum ac deorsum per omnes authores eosque interim inconditos raptari[133] ?
>
> [Si Cicéron, de l'avis unanime la source de paroles la plus foisonnante et la plus inépuisable, reconnaît que la veine de l'éloquence se dessèche très facilement si on ne l'entretient pas par des exercices quotidiens de lecture et d'écriture, ô prince Ernest, célèbre non seulement par tes portraits, que crois-tu qu'il m'est arrivé, à moi qui, alors

[128] Entrée nº 13, fol. * ii r. Sur Giovanni Francesco Torresano, fils d'Andrea, voir F. Ascarelli et M. Menato, *La Tipografia del '500 in Italia*, Florence, 1989, p. 333-334.

[129] Entrée nº 95, où le propos est rapporté par B. et A. Elzevier. L'expression est répétée au fol. * 3 r.

[130] Entrée nº 14, fol. * ii v.

[131] L'ampleur de la bibliographie relative à cette problématique empêche toute prétention à l'exhaustivité dans le cadre de la présente contribution. Il est possible de consulter, en guise d'entrée en matière, l'inspirant *Poétiques de la Renaissance. Le modèle italien, le monde franco-bourguignon et leur héritage en France au XVIe siècle*, éd. P. Galand-Hallyn et F. Hallyn, Genève, 2001, p. 415-507 et l'anthologie bilingue *Ciceronian controversies*, éd. J. DellaNeva, trad. anglaise B. Duvick, Cambridge, Massachusetts, et Londres, 2007.

[132] Sur la langue et le style de l'historien, voir H. Bardon, « La valeur littéraire de Quinte-Curce », *Les Études classiques*, 15 (1947), p. 193-220 et F. Minisalle, *Curzio Rufo, un romanziere della Storia*, Messine, 1983. Sur son lexique, voir J. Costas Rodríguez, *Aspectos del vocabulario de Q. Curtius Rufus. Estudio semántico-lexicológico : contribución al problema de su datación*, Salamanque, 1980.

[133] Entrée nº 12, fol. 1 v.

> que quelque mince filet d'éloquence m'est venu à grand peine, ai déjà consumé de nombreuses années dans un genre d'études qui n'a aucune efficacité pour parfaire l'éloquence, à tel point qu'il peut même éteindre n'importe quelle abondance qui coule généreusement et couvrir de moisissure et de rouille une expression qui s'efforce autant que faire se peut ? Qu'y a-t-il en effet de plus inutile, pour soutenir la perfection de la rhétorique, que d'être entraîné par une lecture dispersée, sens dessus dessous, à travers tous les auteurs, certains parfois mal dégrossis ?]

L'imitation suppose, en plus de l'entraînement recommandé par Cicéron, du discernement : tous les auteurs ne doivent pas être aveuglément imités. La lecture qui ne sait pas cibler les meilleurs écrivains se révèle stérile, sans aucun profit pour qui cherche à progresser. Érasme affirme ainsi, de manière implicite, que l'œuvre de Quinte-Curce appartient à la catégorie des textes qui permettent à l'éloquence de se perfectionner. Dix ans plus tard, un jugement similaire est formulé dans le *Cicéronien* : Buléphore y suggère à Nosopon la lecture de Quinte-Curce, en raison des discours qui s'y trouvent. Le maniaque de l'imitation de Cicéron rejette cependant l'historien, au motif que ses tournures diffèrent souvent de celles employées par l'Arpinate[134].

Le long avis au lecteur qui ouvre l'édition genevoise imprimée par A. Blanc cherche lui aussi à montrer que Quinte-Curce est compatible avec Cicéron et respecte les normes de l'écriture de l'histoire définies par ce dernier. La structure de l'avis suit en effet avec fidélité les lois énoncées par Antoine au livre II du *De l'orateur*[135] : ces lois sont énumérées et la conformité de Quinte-Curce avec ces dernières soulignée par l'auteur de l'avis. Pour le style cependant, l'exercice est délicat : l'écriture de Quinte-Curce ne s'accorde pas toujours avec le style « coulant et large, s'épanchant avec douceur, d'un cours régulier » (II, 64 : « fusum atque tractum et cum leuitate quadam aequabiliter profluens ») qu'exige Antoine. C'est donc un autre passage de Cicéron que décalque avec habileté l'auteur de l'avis :

> Verba proponit rebus congrua, de magnis splendida et sonantia, vt orationes nonnullae testantur, de paruis humilia, etiam de sordidis non dissimilia. Perspicuitas in eo talis est, vt ab omnibus intelligatur, a doctis etiam laudetur. Liberioribus verbis quandoque vtitur (modestiae tamen, quae in eo maxime elucet, non immemor) vt narrandi taedium leuet, puram vbique illustremque sequens breuitatem[136].
>
> [Il utilise les mots qui conviennent aux événements : pour les grands, des mots sublimes et retentissants, comme l'attestent quelques discours, pour les petits, des mots humbles, pour les ignobles même, des mots à l'image de ces derniers. Chez lui, la clarté est telle qu'il est compris de tous, qu'il est même loué par les savants. Il recourt parfois à des mots un peu audacieux (sans oublier cependant ce que dicte la mesure, extrêmement manifeste chez lui) pour diminuer le dégoût que peut susciter la narration, en respectant partout une brièveté pure et lumineuse.]

Dans le *Brutus*[137], Cicéron apprécie la « brièveté pure et lumineuse » des discours qui se rencontrent dans les écrits de César. L'éloge est en demi-teinte : il ne faut pas oublier que, pour Cicéron, l'historiographie reste un genre que les Latins n'ont pas assez illustré[138]. César possède en réalité les qualités de l'historien archaïque, non celles de l'historien-orateur que Cicéron appelle de ses vœux. Mais ce point n'intéresse sans doute pas l'auteur de l'avis : il lui suffit de montrer que Quinte-Curce s'inscrit à l'intérieur de l'espace défini par la critique cicéronienne et qu'il ne se met pas en contradiction avec le maître d'Arpinum.

---

[134] Érasme, *Dialogus cui titulus Ciceronianus siue De optimo genere dicendi*, Bâle, 1528, p. 348.
[135] Cicéron, *De l'orateur*, II, 62-64.
[136] Entrée nº 52, fol. * 4 r.
[137] Cicéron, *Brutus*, 262.
[138] Cicéron, *Des lois*, I, 5 et *De l'orateur*, II, 51-58.

Au terme de ce parcours à travers les éditions imprimées des *Historiae* de Quinte-Curce, une conclusion, simple, s'impose : la centaine de publications qui voient le jour dans toute l'Europe prouve que l'œuvre fascine les lecteurs du début de l'époque moderne. Elle inspire également ses éditeurs, qui cherchent à la parfaire sur plusieurs plans. Ils manifestent d'abord, bien sûr, le désir tout humaniste d'améliorer la lettre du texte curtien, même si une marge de progrès subsiste pour les successeurs de J. Freinsheim. Ils tentent aussi d'en restaurer l'intégrité, en comblant les lacunes provoquées par les aléas de la transmission au moyen de suppléments. Ils cherchent encore à en rationaliser et à en maîtriser la structure, par l'ajout de chapitres, de paragraphes, de tables et d'index. Enfin, ils veulent en affiner la compréhension : si la fonction exégétique est, en priorité et par tradition, assignée aux commentaires, les éditions imprimées du texte, en particulier leurs liminaires, deviennent les réceptacles des débats savants nés de la lecture des *Historiae*, notamment autour de la valeur morale de la figure d'Alexandre et de la biographie ou du style de Quinte-Curce.

Lucie Claire
Université de Picardie Jules Verne
EA 4284 TrAme